LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.

1. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autres choses pareillement

3. Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

4. Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.

5. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

6. Impudique point ne sera de corps ni de consentement.

7. Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment.

8. Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement.

9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.

10. Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.

LES SEPT COMMANDEMENTS DE L'EGLISE.

1. Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.

2. Les Dimanches messe entendras et les Fetes pareillement.

3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.

4. Ton Créateur tu recevras au moins à Pâque humblement.

5. Quatre-Temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.

6. Vendredi chair ne mangeras, ni le Samedi mêmement.

7. Droits et dimes tu paieras à l'Eglise fidèlement.

neur fem-

pauiotre

ur du uniit-Es-Poueveli, t ressàla

endra Saint-Inion ction

theuchanlierre père), troles ar ma bienel Arlierre

corde, nous

père),

dieux ission